

VERS L'ÉTABLISSEMENT D'UNE NOMENCLATURE FRANÇAISE DES INSECTES DU QUÉBEC

Michel SAVARD

Corporation Entomofaune du Québec

Parallèlement à la nomenclature scientifique universelle, il existe depuis longtemps une nomenclature binominale de langue française, dite «officielle», pour désigner les Vertébrés (Oiseaux, Poissons, Mammifères, Reptiles et Batraciens). Globalement, il n'existe pas de nomenclature officielle de langue française pour les Insectes. La nomenclature scientifique binominale, qui assigne un nom latin à chaque espèce, demeure l'apanage de la toute petite communauté des entomologistes du Québec.

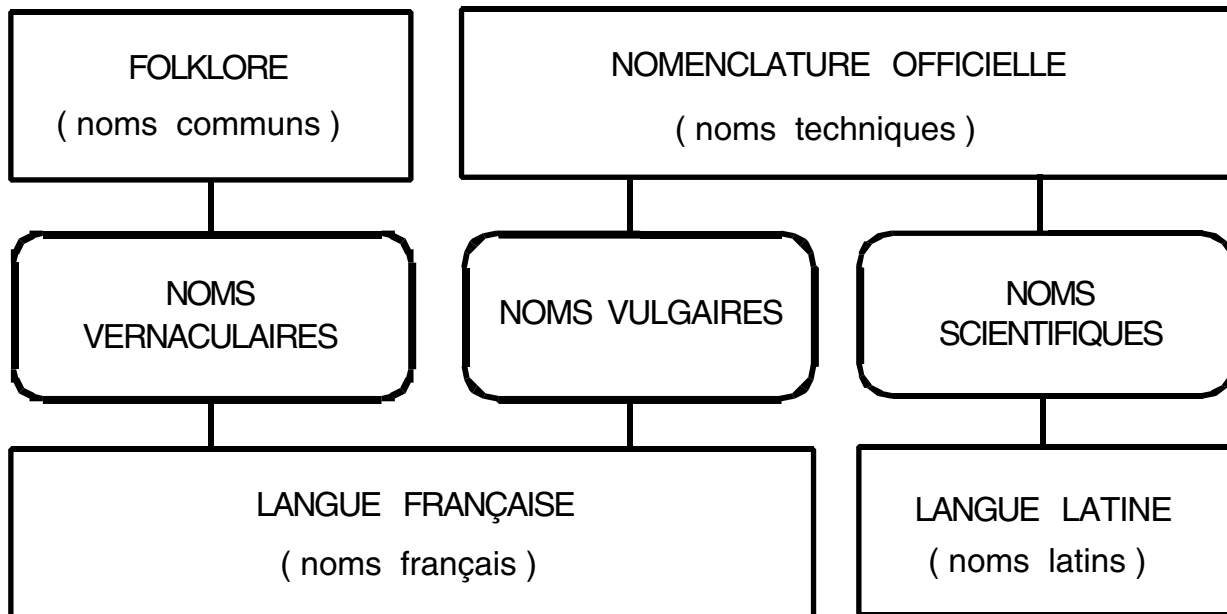
Certes, il existe plusieurs noms vernaculaires (mouche, demoiselle, papillon, barbot, bête à bon Dieu, abeille, guêpe, etc.), issus du folklore français ou québécois, qui désignent les insectes très communs, les espèces curieuses et surtout les indésirables. D'un autre côté, certains entomologistes-vulgarisateurs ont dressé des ébauches de listes de noms français pour des insectes d'intérêt économique ou de groupements taxonomiques plus connus de la population. Ces listes contiennent principalement des noms français calqués sur les noms latins (exemple: Adalie frigide = *Adalia frigida*) et des traductions plus ou moins heureuses de l'anglais (ex.: Mouche à scie = Sawflie). On a également puisé dans la langue vernaculaire des noms dont, bien souvent, le sens fut par la suite restreint ou élargi (ex.: Demoiselle = par extension et à tort Zygoptera; Libellule = par contraction et à tort Anisoptera). Certains noms français en usage en Europe pour désigner les espèces holarctiques ou récemment introduites ont été retenus (ex.: Piéride du chou). Enfin, des noms spécifiques à caractère descriptif ou expressif ont été créés (ex.: *Tropidosteptes canadensis* = Punaise canadienne du Frêne). Il en résulte l'existence de plusieurs synonymes qui témoignent de l'initiative déployée ici et là par les différents vulgarisateurs, à différentes époques.

Ces nombreux noms français, avec leurs erreurs et leurs incohérences, satisfont à peine, parfois pas du tout, aux différents besoins d'expression en langue française dans le domaine

de la rédaction, de la traduction ou de l'enseignement. Ainsi, comment s'y retrouver chez les Papillons (Lépidoptères) quand on affirme que le Grand Collier orangé (*Ctenucha virginica*) est un «Papillon de nuit» aux moeurs diurnes, ou encore que les Likénées (*Catocala* spp.) sont des «micro-lépidoptères» pouvant atteindre 8 cm d'envergure... Devant cette lacune et la grande diversité des Insectes, la nomenclature scientifique latine s'avère omniprésente dans les ouvrages de vulgarisation entomologique qui deviennent ainsi rébarbatifs au grand public.

La création de noms vulgaires, comme on le sait, permet la vulgarisation des connaissances scientifiques dans la langue du peuple. Mais, avant d'aller plus loin, il importe de bien faire la distinction entre les noms vulgaires et les noms vernaculaires: ces derniers sont issus du folklore alors que les noms vulgaires, qui sont en fait des synonymes français des noms scientifiques, font référence à la systématique et ont donc une fonction de vulgarisation scientifique auprès du grand public. Le tableau ci-joint illustre les différents liens existant entre les noms scientifiques, vulgaires et vernaculaires qui permettent de part et d'autre l'enrichissement du vocabulaire.

Ainsi, afin de créer des liens avec la nomenclature officielle, le vulgarisateur doit avoir une parfaite connaissance de la signification des noms vernaculaires en usage dans une ethnie donnée. Ces liens peuvent être plus faciles à créer lorsqu'un nom vulgaire est inspiré d'un nom vernaculaire. Par exemple, le mot punaise a été utilisé dans le générique des noms vulgaires pour désigner les 488 espèces d'Hétéroptères géocorisés du Québec (voir Larochelle 1984). Cependant, il est essentiel que le nom vulgaire désigne les mêmes espèces pour lesquelles le nom vernaculaire avait été originellement créé et dont l'usage est profondément ancré dans la population. Plusieurs noms vernaculaires, parce que trop imprécis, ne pourront être utilisés pour bâtir une nomenclature française technique qui se doit de respecter les liens de parenté entre les



différentes espèces, liens déterminés par la systématique. De nouveaux termes devront donc être créés pour se conformer à la nomenclature officielle et, d'un autre côté, plusieurs noms vernaculaires demeureront dans le domaine du folklore.

L'établissement d'une nomenclature officielle française propre à l'entomologie demande une recherche de définitions, de contextes et d'équivalents qui nécessite l'intervention de linguistes, de terminologues et de nombreuses personnes-ressources oeuvrant dans les différents domaines spécialisés de l'entomologie. Devant l'intérêt grandissant du grand public envers les insectes, plusieurs entomologistes ont déjà identifié ces besoins d'expression dans la langue française. L'élaboration d'une terminologie cohérente propre à l'entomologie en est encore à ses premiers balbutiements.

Je termine cette réflexion en énumérant les quatre principes qui ont guidé l'établissement d'une nomenclature française officielle des Vertébrés de l'Amérique du Nord (Blain 1984) et

en les adaptant à notre contexte.

- 1) Idéalement, chaque espèce d'Insectes ne devrait avoir qu'un seul nom français.
- 2) Dans la mesure du possible, il convient de conserver les noms européens des Insectes qui se rencontrent dans les deux hémisphères.
- 3) Un même nom générique ne devrait pas être utilisé dans deux familles, ni même dans deux sous-familles différentes.
- 4) Les noms spécifiques n'ont pas pour fonction de décrire parfaitement et exclusivement l'espèce, mais ils ne doivent pas évoquer des idées erronées ou créer de confusion.

Références

- Blain, P. 1984. Défense et illustration de nouveaux noms français des Oiseaux du Canada. *L'Actualité terminologique / Terminology Update* 17(4): 1-5.
- Larochelle, A. 1984. Les Punaises terrestres (Hétéroptères: Géocoris) du Québec. *Fabriques*, suppl. no 3, 513 p.